

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE



AVIS PUBLIC
MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
JANVIER 2019

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, malgré tout avis à l'effet contraire, la séance du conseil du mois de **janvier 2019** se tiendra le **lundi 21 janvier 2019 à 19 heures 30 au lieu du 14 janvier 2019, 19 h 30**, tel que décrété lors de l'adoption du calendrier des séances pour l'année 2019, à la salle sise au 405, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine.

Cette modification de calendrier est demandée par les membres du conseil municipal.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 10 janvier 2019

M^e Josée Vendette, avocate
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine